Télémédecine : La barre des 1000 télé-expertises AVC franchie fin septembre en Lorraine / Vies sauvées et séquelles graves évitées grâce à la Télémédecine

La prise en charge des AVC (Accidents Vasculaires Cérébraux) se doit d'être extrêmement rapide. Or, en Lorraine, depuis juillet 2013, un protocole de télé-expertise baptisé Virtuall, permet aux neurologues du CHRU de Nancy de prendre en charge à distance les AVC de patients lorrains, leur évitant la durée du trajet jusqu'à Nancy ou Metz, pour être traités dans les 7 établissements de proximité partenaires (centres hospitaliers de Bar-le-Duc, Verdun, Neufchâteau, Epinal, Saint-Dié, Sarrebourg et Mont-Saint-Martin). Autant de vies sauvées, ou de séquelles graves évitées pour ces 1000 patients pris en charge grâce à la télémédecine développée par Télésanté Lorraine, en collaboration étroite avec l'ARS Grand Est. A la fin du mois de septembre 2017, le seuil des 1000 télé-expertises AVC réalisées en Lorraine a été atteint.